

COMPTE RENDU REUNION du mercredi 9 Janvier 2019

EFFECTIF LORS DE LA REUNION

Au complet.

CLOTURE ANNEE 2018

BILAN AG+REPAS 50 ans

127 participants dont 97 licenciés. Les absents ont eu tort, car la journée a été très bien réussie, avec excellent repas élaboré par la maison Tirefort, et une animation de qualité tout au long du repas.

BILAN REVEILLON

Il manque encore des factures pour avoir un chiffre exact. Le bénéfice devrait être inférieur à l'année précédente, compte tenu de la hausse du prix du menu non répercutée entièrement et du nombre de participants en légère baisse/2018.

Une réunion spécifique avec l'OMEPS et la FANNY se tiendra prochainement pour décider de la suite. (début février)

ANNEE 2019

ELECTION BUREAU 2019

Président d'honneur :..... Yves BRUZZECHESSSE

Président :..... Serge GRES

Vice Président :..... Marcel BARTOCCI

Trésorière:..... Valérie PAPAILHAU

Secrétaire/Licences :..... Oswald ESPIE

Secrétaire Ecole de pétanque :... .. Michèle PLANAT

Membres : Monique BARTOCCI, Nicole RIGAUD, Michèle PLANAT, Oswald ESPIE, Max JALBY, Francis LASSERRE, Michel PLANAT, René SIMIAN-BUISSONNET, André VAYSSE, Serge CAZABANT, Jean François VIAULES.

Nous ont rejoint cette année : Valérie PAPAILHAU qui assurera la trésorerie ainsi que Max GRANIER comme membre.

ATTRIBUTION des TACHES

Responsable Ecole de pétanque : Michel PLANAT

Relation avec l'Entente : Marcel et Monique Bartocci, Michel Planat

Relation avec l'OMEPS : Max Jalby

Responsable Presse : Serge Grès ou autre selon événement.

Préposé aux inscriptions et défraiement qualifs Tarn : Serge Grès

Responsables organisation concours (traçage – bar – restauration) : Décidé au moment selon disponibilité des membres.

DEMANDE DE SUBVENTION MAIRIE

Avant le 31 janvier la demande sera déposée à la mairie prochainement.

POINT LICENCES

Oswald s'en occupe, le fichier est tenu à jour au fur et à mesure.

Environ 80 demandes au 10 janvier.

CHAMPIONNAT DES CLUBS

Les équipes doivent être déposées au Comité **avant le ???**

Le Comité doit nous donner des explications concernant le nouveau règlement, ils enverront les fiches d'inscription en suivant.

Seniors : 2 Equipes reconduites, **début le 16 mars**
Vétérans : 4 équipes reconduites, **début le 4 avril**
Provençal : Equipe reconduite, **début 14 septembre**
Coupe Tarn : Equipe reconduite **pas encore de calendrier**
Coupe France : Equipe reconduite **pas encore de calendrier**
Féminine : 1 Equipe, début le 21 avril.
France Féminine : L'équipe de Fabienne participera au France.
L'inscription est faite.

UNE REUNION des COACHS SERA ORGANISEE PROCHAINEMENT (début février) POUR FINALISER LES EQUIPES

Qualifs et championnats du Tarn : Dès que nous auront les Fiches d'inscription, elles seront affichées 3 semaines avant de les envoyer. Soyez ponctuels.
Début le 30 mars par TàT masculin.

CONCOURS 2018 au boulodrome

Dimanche 10 Février, Triplettes Mixtes à 14h30 : Concours A et B – Traçage et sandwiches à prévoir.

Samedi 23 Février à 9h, Concours inter sociétaire Tête à Tête + Repas à midi au boulodrome+ concours mêlée l'après midi. Inscriptions le matin même. Participation aux frais.
Une affiche sera posée au boulodrome, pas de concoc.

Samedi 13 Avril à 9h, qualif. triplete masculin –Traçage et restauration à prévoir.

Vendredi 26 avril, Concours vétérans l'après midi à 14h+ Apéro au boulodrome à 19h +repas le soir à 20h sur inscription qui seront envoyées 1 mois avant avec menu et participation financière des membres à définir.

Formule identique à l'année précédente Salle Victor Hugo + Traiteur

Salle à réserver par Serge.

Traiteur à consulter par Monique, Nicole et Michèle, pour mi mars, afin d'envoyer les convocs assez tôt.(28€ l'an passé)

Jeudi 27 juin, championnat triplete mixte vétérans. Traçage et restauration à prévoir.

ECOLE DE PETANQUE

Cette année nous reconduisons la cotisation de 60 € pour l'année avec tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants par famille. Une note a été distribuée aux parents.

Cela permettra de défrayer les animateurs qui donnent de leur temps tous les mercredi.

Les comptes seront séparés »s pour un meilleur suivi.

QUESTIONS DIVERSES

.Les frais de KMS restent à 15€

Les frais de repas passent à 20€

DATE PROCHAINE REUNION :

Début MARS à définir, un mail sera envoyé.